

Forfait BOX 4G Cohésion numérique

L'offre BOX 4G labellisée « Cohésion Numérique des Territoires » est un service d'accès à Internet fixe par l'intermédiaire du réseau mobile 4G de SFR bénéficiant sous certaines conditions d'un soutien financier de l'Etat. Offre réservée à toute personne à toute personne physique domiciliée **en Martinique ou en Guadeloupe**. Offre proposée uniquement dans les zones éligibles à la BOX 4G, une offre par foyer (même adresse et/ou numéro de téléphone) et sous réserve :

- d'éligibilité au Dispositif Cohésion Numérique des Territoires : l'adresse du domicile du client doit être dans une zone géographique déclarée éligible au soutien financier de l'Etat.
- d'éligibilité technique : l'adresse du client doit être en zone de couverture 4G de SFR.

Les tarifs sont exprimés en € TTC.

Description du forfait	L'offre BOX 4G est un service d'accès à Internet Fixe par l'intermédiaire des technologies radio « Long Terme Evolution » LTE de SFR.		
		BOX 4G 300 Go	BOX 4G 500 Go
	Volume Internet	300 Go, puis débit réduit	500 Go, puis débit réduit
	Téléphonie	Appels illimités fixes vers 100 destinations internationales+ Appels mobiles Antilles, Guyane, Metropole	
	TV	Jusqu'à 100 chaînes TV et services accessibles avec l'application SFR TV (sur demande)	
	Prix de l'offre	44,99€HT /mois	74,99€HT /mois
Engagement	12 mois		
	L'offre BOX 4G permet exclusivement une utilisation en situation fixe et non en déplacement.		
	Autres tarifs		
	Frais d'accès au service	Gratuit	
	Appels hors forfait et appels à l'usage	Application de la grille tarifaire, disponible sur https://business.sfrcaraibe.fr	
	Location de la Box Obligatoire pour accéder au service	Incluse dans le forfait	
Débits de service internet	Réseau 4G : <ul style="list-style-type: none"> • Débit descendant maximum théorique : jusqu'à 150 Mb/s • Débit montant maximum théorique : jusqu'à 75 Mb/s 		
TV	Accès via l'application SFR TV : service inclus valable aux Antilles-Guyane, permettant d'accéder depuis des tablettes et smartphones aux chaînes, contenus et replay disponibles selon l'offre souscrite. Sous réserve du téléchargement de l'application SFR TV, et de la compatibilité du terminal (iOS, Android et Windows Phone). Certains programmes peuvent faire l'objet d'occultation selon les supports. L'accès à la TV est décompté des Mo/Go inclus dans l'offre du client. La liste des chaînes TV et des radios incluses est susceptible d'évolution. Bouquet TV inclus dans le service SFR TV est PRIMA		
Conditions d'éligibilité	L'accès à cette offre est soumis à éligibilité technique et commerciale : <ul style="list-style-type: none"> • Éligibilité commerciale : l'adresse du domicile du client doit être dans une zone éligible au service • Éligibilité technique : être en zone de couverture 4G L'éligibilité à l'offre peut être effectuée dans toutes les boutiques du réseau SFR		
Équipement	Pour accéder au service le client doit utiliser les équipements fournis par SFR : <ul style="list-style-type: none"> • Carte SIM 4G • BOX 4G. Les équipements sont mis à disposition du client pendant la durée du contrat et restent la propriété de SFR.		
Téléphonie	Téléphonie fixe en VoIP : <ul style="list-style-type: none"> • Appels illimités 24h/24 et 7j/7 vers : les fixes et mobiles de Guadeloupe, Guyane, Métropole, Réunion et Mayotte. Hors n° courts, spéciaux et Internet. • 100 destinations internationales fixe et mobile 		


FIXES INCLUS		FIXES ET MOBILE INCLUS	
	Malaisie		Nigeria
Afrique du sud	Mexique	Allemagne	Pays bas
Algérie	Monaco	Autriche	Porto Rico
Andorre	Norvège	Belgique	Portugal
Argentine	Pakistan	Canada	Singapour
Australie	Panama	Canaries	Suède
Brésil	Pérou	Chine	Thaïlande
Bulgarie	Pologne	Colombie	Turquie
Chili	République Dominicaine	Corée du sud	Uruguay
Chypre	Roumanie	Espagne	Venezuela
Costa Rica	Royaume Uni	Etats-Unis	Lettonie
Croatie	Russie	Finlande	Bangladesh
Grèce	Suisse	Gibraltar	Danemark
Guatemala	Taiwan	Hawaï	Nouvelle Zélande
Indonésie	Vietnam	Hong-Kong	
Irlande	Slovénie	Hongrie	
Israël		Iles Vierges Américaines	
Italie		Inde	
Japon		Kenya	
Luxembourg		Laos	
Macao		Malte	

Une destination correspond à l'aboutissement d'un appel vers un fixe ou un mobile d'un pays donné. Fixe et mobile étant considérés comme 2 aboutissements différents donc 2 destinations différentes.

Durée maximum par appel : 2h maximum par appel, 99 correspondants maximum dans le mois. Au-delà, les communications peuvent être facturées au tarif en vigueur disponible sur <https://business.sfrcaraibe.fr>.

Un téléphone fixe compatible avec le service doit être raccordé à la Box.

Technologie	Réseau 4G
Période d'essai	<ul style="list-style-type: none"> • 10 jours d'essai à compter de la souscription (jours calendaires) offerts permettant de tester le service. • Une seule période d'essai de 10 jours par client. • Pendant cette période l'abonnement est offert – hors consommation abusive et non incluses (cf onglet téléphonie). Si le client n'est pas satisfait du service il peut résilier son offre, sans frais, sur simple appel au service client. Le matériel mis à disposition devra être rendu en parfait état dans les emballages d'origine – à défaut de quoi il pourra être facturé au prix de 100€ • Une fois la période de 10 jours passée, le client est engagé pour une période de 12 mois débutant au jour de sa souscription et devra s'acquitter du paiement des sommes dues au titre de l'abonnement.
Résiliation	Voir les Conditions Générales de Vente.
Rechargement de l'offre	<ul style="list-style-type: none"> • Une fois le seuil d'usage de l'offre atteint tous les services restent accessibles, mais en débit réduit descendant maximum théorique de 1 Mb/s. • Option de rechargement de 10 Go pour 5€ HT. Le volume de Go non consommé est reportable une fois (le mois suivant). Pas de limite du nombre de rechargements. Le rechargement se fait depuis l'espace client en ligne.
Services inclus	<ul style="list-style-type: none"> • Portabilité du numéro de téléphone fixe de votre ancien opérateur ou attribution d'un nouveau numéro SFR Pro en cas d'absence de demande de portabilité. • Activation : l'installation ne nécessite pas l'intervention d'un technicien habilité par SFR, et peut se faire par simple branchement par le client – l'activation se fait instantanément. • Services de téléphonie VoIP : numéro masqué, transfert d'appel, appel en instance... La liste complète des services ainsi que leurs codes d'utilisation est téléchargeable sur https://business.sfrcaraibe.fr • Inscription dans l'annuaire universel : nécessite la fourniture de pièces justificatives de l'activité professionnelle du client.

Autres tarifs	Dépôt de garantie	50€
	Appels hors forfait	Facturés au prix des appels facturés à la minute
	Facturation du modem si non rendu ou rendu endommagée en cas de résiliation	BOX 4G : 100 €
Autres tarifs en cas d'incident de paiement	En cas d'incident de paiement, le Client sera redevable des frais listés ci-dessous, en sus de ses factures impayées, conformément aux conditions générales de vente :	
	Nature des frais	Tarifs
	Frais de rejet de prélèvement	10,50€
	Frais de rejet de chèque	22,50€
	Frais de rejet de carte bancaire	22,00€
	Frais de remise en service	7,50€ (limité à 1 facturation maximum / mois calendaire)
Service client	Le Service Clients est disponible par téléphone au 10 20  (horaire sur sfrcaraibe.fr) ou à l'adresse suivante : Outremer Telecom, Service Clients, ZI Jambette, CS 90013, 97282 LE LAMENTIN CEDEX	